



# **La variabilité comme moteur : repenser les politiques climatiques pour le pastoralisme**

**Note de synthèse préparée par le Groupe de travail sur le pastoralisme et le changement climatique de l'IYRP (2025)**

*Cette note de synthèse plaide pour des politiques et des mécanismes de financement climatique qui reconnaissent la spécialisation des communautés pastorales dans la gestion des risques climatiques comme étant la base de leur productivité, de leur durabilité et de leur capacité d'adaptation.*

## **Introduction**

Des hautes chaînes montagneuses aux savanes arides et aux toundras arctiques, le pastoralisme s'est développé au sein d'écosystèmes caractérisés par des degrés élevés de variabilité climatique et écologique. Cette note considère le pastoralisme comme un système écologique intégré, qui tire parti de la variabilité plutôt que de chercher à s'en protéger, et dont la logique se distingue de formes d'élevage extensif qui reposent sur les combustibles fossiles et des environnements artificiellement stabilisés.

Dans cette note, le pastoralisme fait référence à un système de subsistance fonctionnant selon sa propre logique écologique et économique. Si la plupart des formes actuelles de pastoralisme reflètent l'influence de décennies de politiques et d'interventions visant à transformer profondément son organisation sociale et ses relations avec l'environnement, il faut garder à l'esprit cette logique sous-jacente pour comprendre comment fonctionne ce système — et pourquoi il est aujourd'hui plus pertinent que jamais. Le réchauffement climatique intensifie la variabilité du climat, mais le défi le plus important provient des pressions économiques et institutionnelles qui limitent la capacité des ménages pastoraux à continuer d'en tirer parti.

Alors que l'agriculture de la mondialisation repose sur le contrôle et la prévisibilité — considérant la variabilité climatique comme un simple obstacle — le pastoralisme se spécialise dans l'art de tirer parti de cette variabilité tout en gérant le risque climatique. D'autres moyens de subsistance dans des environnements variables, comme l'agriculture familiale, ont également développé des stratégies permettant de composer avec l'incertitude. Le pastoralisme se distingue toutefois par le fait qu'il fait de la variabilité elle-même le fondement de sa production et de son organisation sociale. Sans variabilité climatique, il n'y aurait pas de pastoralisme. Le pastoralisme est intrinsèquement adapté au climat, la mobilité constituant son principal moyen d'ajuster les troupeaux à des opportunités de pâturage changeantes. Les trajectoires d'adaptation au changement climatique ne peuvent donc pas être les mêmes pour le pastoralisme que pour les systèmes qui sont dépendants d'une certaine stabilité.

Il est essentiel de tenir compte de cette différence pour les politiques et les financements qui sont liés à l'adaptation au changement climatique. Lorsque les interventions considèrent la variabilité climatique comme intrinsèquement perturbatrice et poursuivent la stabilité comme unique voie vers la résilience, elles fragilisent le pastoralisme. Elles compromettent l'adéquation écologique qui en fait l'un des rares systèmes de production alimentaire adaptés aux climats extrêmes et affaiblissent, par conséquent, le contexte écologique et économique

plus vaste auquel le pastoralisme contribue. À ces pressions s'ajoutent le poids historique de politiques inadaptées qui ont restreint les mobilités et les systèmes de gouvernance pastorale, favorisant l'appropriation spéculative des parcours et l'extension des frontières de l'économie mondialisée qui alimente le changement climatique.

Les données mondiales sur le pastoralisme demeurent limitées, incohérentes et fondées sur des méthodes ancrées dans des perspectives économiques et écologiques qui ne tiennent pas compte de la nature adaptative et dynamique de ces systèmes. Les statistiques nationales distinguent rarement le pastoralisme des autres systèmes d'élevage extensifs, voire de systèmes intensifs. Pourtant, grâce à ces systèmes, au moins un quart de la surface terrestre de la planète — principalement des terres non cultivables — génère une valeur économique tout en maintenant des fonctions écologiques essentielles, en fournissant viande, lait, fibres et fertilisants organiques.

Contrairement aux formes d'adaptation dépendantes des combustibles fossiles, qui répondent au changement climatique en aggravant le problème, le pastoralisme offre une durabilité à long terme parce qu'il est déjà aligné sur les réalités du climat actuel.

## Enjeux

**1. Le coût d'une mauvaise compréhension du pastoralisme.** Depuis longtemps, les moyens de subsistance pastoraux sont contraints par des politiques et des investissements basés sur des conceptions erronées en matière d'efficacité, de fragilité et de perturbation écologique. De la gouvernance foncière coloniale aux modèles de développement centrés sur le néolibéralisme, ces représentations ont donné lieu à des interventions qui fragmentent les parcours, restreignent la mobilité et affaiblissent les institutions collectives, tout en concentrant ailleurs le pouvoir et les ressources. La multiplication des points d'eau permanents dans les zones arides a, par exemple, favorisé la sédentarisation, perturbé les dynamiques saisonnières de pâturage, alimenté les tensions sociales et engendré des processus de dégradation des terres. Les efforts des communautés pastorales pour préserver leurs moyens de subsistance dans un contexte où les options sont de plus en plus limitées ont également conduit à des stratégies d'adaptation inadaptées qui accentuent la pression sur le système. Le problème ne réside pas dans un échec du pastoralisme, mais dans l'incapacité des politiques et des processus de planification à comprendre ces systèmes. Aujourd'hui, des modèles basés sur une certaine stabilité et fortement dépendants d'intrants externes sont reconditionnés sous l'étiquette « adaptation climatique », détournant des financements et les regards d'alternatives flexibles fondées sur les stratégies adaptatives propres aux ménages pastoraux.

**2. De nouvelles dimensions du risque pastoral.** Les environnements pastoraux sont eux aussi transformés par le changement climatique. Dans les parcours d'altitude des Andes et de l'Himalaya, les communautés pastorales observent des modifications de l'enneigement, le recul des glaciers et des fontes printanières plus précoces qui affectent la disponibilité du fourrage et la santé animale. Les itinéraires de migration changent dans l'Arctique en raison des cycles de fonte des neiges et de la végétation qui se modifient. Dans le Sahel, les populations pastorales font face à une transformation des régimes pluviométriques ainsi qu'à des intensités de précipitations inédites. Bien que la variabilité climatique soit un phénomène familier, les effets combinés des restrictions politiques, de la fragmentation foncière et de l'insécurité confrontent les populations pastorales à des formes inédites de risque, avec très peu de marge de manœuvre.

**3. De nouvelles frontières de la dépossession.** Partout dans le monde, les États, les entreprises et les institutions multilatérales réimaginent les parcours comme des espaces propices à leurs propres objectifs d'atténuation et d'adaptation : mégaprojets d'énergies renouvelables, mécanismes de compensation carbone, exploitation minière ou corridors d'infrastructures. La plupart de ces initiatives ignorent les usages pastoraux des terres, les mobilités et les systèmes de gouvernance collective, entraînant de nouvelles vagues de dépossession et de fragmentation territoriale tout en alimentant la spéculation foncière. Les zones pastorales sont également la cible de discours qui présentent les populations pastorales comme étant des acteurs de la violence, voire comme des menaces sécuritaires, justifiant ainsi des formes coercitives de contrôle et d'exclusion. Au Sahel, ces représentations interagissent dans un contexte de défaillances de gouvernance et d'expansion des zones d'insécurité, des doléances locales de longue date y étant souvent instrumentalisées par des stratégies de contrôle territorial imposées depuis des échelles supérieures.

**4. Des réponses inappropriées en matière d'atténuation, d'adaptation et de conservation.**

Les cadres d'atténuation du changement climatique présentent souvent le pastoralisme comme un facteur contribuant au changement climatique en raison de sa supposée inefficacité, réactivant ainsi des récits dépassés de dégradation écologique. Cette façon d'aborder le sujet ignore la contribution régénératrice du pastoralisme aux cycles du carbone ainsi que sa dépendance encore très limitée aux combustibles fossiles. Cela aboutit à des politiques qui déplacent les communautés pastorales ou encouragent l'intensification, ne reconnaissant ni la valeur ni la logique de ces systèmes. Les mesures d'adaptation, elles aussi, tendent à situer le problème dans le pastoralisme lui-même, reprenant d'anciennes « solutions » qui restreignent les mobilités et encouragent l'abandon du pastoralisme plutôt que de s'attaquer aux contraintes socio-économiques qui entravent son fonctionnement adaptatif. De même, les initiatives en faveur de la biodiversité et les approches fondées sur la nature, tout en affirmant inclure les populations pastorales, imposent bien souvent des règles restrictives et des contrôles d'accès qui fragmentent les parcours et criminalisent la mobilité. Les dispositifs de mise en œuvre à caractère paramilitaire sont semblables aux modèles de conservation forteresse, ignorant la longue coexistence entre les communautés pastorales et la faune sauvage, et franchissant parfois des limites qui soulèvent des préoccupations en matière de droits humains. Ces restrictions nuisent à la fois aux moyens de subsistance et aux écosystèmes, provoquant des dégradations dans les endroits limitrophes des zones protégées lorsque les ménages pastoraux perdent l'accès à des ressources vitales.

## **Changer de perspective**

**1. Un décalage entre les politiques publiques et la réalité pastorale.** De nombreuses politiques publiques et projets partent du principe que le pastoralisme est défini par des manques : manque d'eau, de pâturages, de services, d'infrastructures et de stabilité. Selon ce point de vue, la solution paraît évidente : construire davantage de puits et de centres de services, et réduire — voire éliminer — la mobilité. Pourtant, dans des contextes où les moyens de subsistance reposent sur une capacité à tirer parti de la variabilité climatique, ces interventions produisent des effets contraires à ceux recherchés. Ce que les modèles fondés sur une certaine stabilité considèrent comme des déficiences peut en réalité constituer un élément fonctionnel d'un système adaptatif conçu pour travailler avec la variabilité.

**2. La variabilité climatique est la niche écologique du pastoralisme.** Le pastoralisme s'est développé dans des écosystèmes où les précipitations et la végétation fluctuent fortement et où les nutriments contenus dans le fourrage n'atteignent leur maximum que pendant de courtes périodes. Les ménages pastoraux tirent parti de ces fenêtres d'opportunité en déplaçant leurs troupeaux d'un pic de disponibilité nutritive à l'autre. Cette stratégie offre aux animaux la possibilité de bénéficier de pâturages de haute qualité pendant une durée bien plus longue que si les pâturages arrivaient tous à maturité simultanément ou si les troupeaux restaient sur place. La résilience du pastoralisme se construit en renforçant cette spécialisation dans l'exploitation de la variabilité climatique, et non dans la recherche d'une stabilité.

**3. Les politiques publiques, et non le climat, produisent de la vulnérabilité dans les systèmes pastoraux.** Les discours sur le climat présentent souvent les populations pastorales comme des victimes impuissantes de changements environnementaux, ce qui ne fait qu'occulter la cause profonde de leur vulnérabilité : les défaillances des politiques publiques. Si les populations pastorales sont confrontées, comme tout le monde, à l'évolution des risques liés au climat, elles figurent parmi ceux qui sont le mieux équipés pour les gérer. Leur exposition au risque augmente lorsque les mobilités sont restreintes, que les ressources sont transformées en marchandises et que les institutions coutumières sont affaiblies. Ces obstacles — en particulier lorsqu'ils sont renforcés par des inégalités sociales, notamment dans les rapports de genre — limitent à la fois l'adaptation et la productivité. Même en l'absence de changement climatique, de telles contraintes empêcheraient les ménages pastoraux de prospérer.

**4. L'adaptation ne part pas d'une page blanche.** Tous les systèmes agricoles ne reposent pas sur des calendriers fixes ni sur des hypothèses de stabilité ; ils ne sont donc pas tous désorientés de la même manière par le changement climatique. La spécialisation des communautés pastorales dans la gestion de la variabilité climatique confère à leurs savoirs une pertinence particulière. Présenter le changement climatique comme une rupture totale revient à présenter cette intelligence existante comme étant obsolète pour l'adaptation précisément au moment où elle est le plus indispensable. L'adaptation doit commencer par revaloriser les systèmes de connaissance déjà ajustés à l'incertitude, et non par les écarter.

**5. La résilience ne peut pas se baser sur les combustibles fossiles.** Les réponses climatiques mises en œuvre dans les zones pastorales reposent souvent sur des technologies à forte consommation d'intrants externes et dépendantes des combustibles fossiles — irrigation, production de fourrage, transport d'aliments pour le bétail — qui créent de nouvelles dépendances tout en alimentant la crise qu'elles prétendent résoudre. À l'inverse, les données disponibles en Afrique de l'Ouest montrent que le pastoralisme peut être neutre en carbone, voire présenter un bilan carbone négatif, offrant ainsi un modèle fondé sur l'adéquation écologique. Une résilience durable ne peut reposer sur les systèmes mêmes qui sont à l'origine du problème.

**6. Toutes les émissions ne se valent pas, et les confondre compromet la justice climatique.** Les politiques climatiques traitent souvent toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) comme étant toutes à parts égales responsables du changement climatique. Pourtant, cela occulte une distinction essentielle. La combustion des combustibles fossiles relâche du carbone ancien dans notre présent en libérant dans l'atmosphère du carbone longtemps stocké sous terre, créant ainsi un apport unidirectionnel et donc non durable. À l'inverse, les émissions issues des systèmes biologiques — y compris celles des troupeaux

pastoraux, des herbivores sauvages et de la matière organique en décomposition — s’inscrivent dans des cycles naturels de courte durée où le carbone circule continuellement entre le sol, la végétation et l’atmosphère. Même lorsque les écosystèmes se dégradent et que ces cycles se déséquilibrent, les transformant temporairement en sources nettes de carbone, leurs émissions demeurent à l’intérieur du système du carbone vivant et peuvent être rééquilibrées par la restauration en l’espace de quelques années. Les émissions liées aux combustibles fossiles, en revanche, augmentent le stock total de carbone atmosphérique pour des siècles. Bien que tous les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement, seules les émissions issues des combustibles fossiles sont responsables du réchauffement additionnel et indésirable qui a conduit au changement climatique. Les émissions des systèmes biologiques participent au maintien de l’équilibre thermique de la planète, tandis que les émissions fossiles le poussent au-delà de cet équilibre — davantage comme une fièvre que comme une couverture. Oublier cette distinction conduit à une représentation erronée du pastoralisme et pénalise les communautés à faibles émissions, tandis que les systèmes dépendants des combustibles fossiles échappent à leur pleine responsabilité.

Contrairement au modèle dominant, selon lequel la résilience est la capacité de rebondir après une perturbation, le pastoralisme tire sa résilience de sa plasticité : sa capacité à absorber et à réorienter la variabilité tout en continuant à fonctionner, précisément parce que telle est sa *manière de fonctionner*.

Idée reçue	Réalité pastorale
La variabilité est une contrainte	La variabilité est une ressource
La mobilité est synonyme de désordre	La mobilité est un alignement écologique
La stabilité engendre la résilience	La plasticité engendre la résilience
Le risque climatique doit être évité	Le risque climatique doit être géré
Les émissions de GES des troupeaux pastoraux contribuent au changement climatique	Les écosystèmes sains de parcours pastoraux présentent un bilan carbone neutre ou négatif

## Appels à l’action

Transformer ce point de vue en action exige un changement dans les dynamiques de pouvoir : passer de systèmes de contrôle centralisés à des systèmes de gouvernance ancrés localement. Les appels à l’action qui suivent présentent les changements politiques, financiers et institutionnels nécessaires pour rendre cette transformation possible.

### 1. Financer les mobilités et, plus largement, la plasticité systémique du pastoralisme.

Réorienter les efforts de planification pour la résilience climatique autour du constat que la variabilité, bien qu’elle comporte des risques, est aussi ce qui fait vivre le pastoralisme. Travailler avec la variabilité plutôt que chercher à l’éliminer est fondamental pour la durabilité du pastoralisme. Renforcer la résilience des systèmes pastoraux suppose de soutenir les stratégies qui leur permettent de tirer parti de la variabilité : les mobilités, la diversité des troupeaux, des régimes fonciers flexibles et une gouvernance collective responsable.

**2. Améliorer les calculs des GES afin de refléter l’intégration écologique.** Les évaluations des gaz à effet de serre (GES) doivent reconnaître pleinement le rôle écologique des systèmes pastoraux, y compris leurs contributions à la santé des sols, à la biodiversité, au stockage à long

terme du carbone et à la réduction des émissions grâce au maintien des fonctions écosystémiques. Les méthodes de calcul ne doivent pas pénaliser les pratiques compatibles avec le climat. Les cadres réglementaires et les politiques publiques doivent distinguer les émissions biologiquement intégrées des émissions issues des combustibles fossiles.

**3. Reconnaître et protéger les savoirs pastoraux comme une expertise climatique.** Les systèmes de connaissance des communautés pastorales sont déjà adaptés à l'imprévisibilité environnementale. Les politiques d'adaptation doivent être co-construites de manière à placer au centre ces savoirs fondés sur l'observation, la mobilité et l'organisation institutionnelle, tout en veillant à ce que le rôle écologique du pastoralisme soit pleinement pris en compte dans les efforts de planification de développement et pour le climat.

**4. Faire tomber les obstacles à la résilience des communautés pastorale.** Supprimer les contraintes sociales et économiques qui limitent la mobilité pastorale, l'accès aux opportunités de pâturage et le fonctionnement des institutions coutumières. Garantir l'inclusion des communautés pastorales dans les mécanismes de financement climatique grâce à des instruments qui reconnaissent et soutiennent les stratégies écologiques pastorales, sans imposer de conditions exigeant la transformation du système ou la sédentarisation. La résilience commence par des réformes de gouvernance qui permettent aux communautés pastorales de mettre en œuvre leur spécialisation.

**5. Garantir l'accès des systèmes pastoraux aux financements pour les pertes et préjudices liés au climat.** Même les systèmes déjà adaptés au climat subissent des pertes lorsque leurs voies d'adaptation sont entravées. Lorsque les mobilités ou l'accès aux ressources sont perturbés, les ménages pastoraux subissent à la fois des pertes économiques (animaux, matériels) et non économiques (savoirs, culture). Les mécanismes du Fonds pour les Pertes et Préjudices doivent reconnaître ces contraintes systémiques et garantir un accès équitable aux dispositifs de soutien à la reconstruction et au relèvement face à des événements à évolution lente ou de chocs soudains.

**6. Mieux harmoniser les agendas climatiques et sécuritaires afin de protéger la mobilité pastorale.** Les politiques climatiques et sécuritaires agissent souvent à contre-courant les unes des autres, entravant les mobilités et aggravant les risques. La coordination doit partir d'une compréhension différenciée des réalités locales, y compris des dynamiques persistantes d'exclusion, de corruption et de méfiance qui affaiblissent la gouvernance. La planification conjointe doit associer les organisations pastorales aux dispositifs d'action climatique comme aux initiatives de consolidation de la paix. Dans les régions touchées par les crises, restaurer la confiance et préserver la mobilité sont des conditions essentielles à la durabilité et à la coexistence pacifique.

**7. Faire progresser la justice procédurale, distributive et de reconnaissance.** Garantir une participation effective des femmes et des hommes éleveurs pastoraux à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des réponses au changement climatique. Assurer un accès équitable aux financements climatiques et garantir le respect du consentement libre, préalable et éclairé.

**8. Garantir des processus justes pour les communautés pastorales dans le cadre de la transition verte.** Les projets climatiques doivent intégrer des garanties visant à prévenir les déplacements, la dépossession et la marginalisation. Des protections juridiques et politiques doivent être mises en place afin d'empêcher que les projets de boisement, de conservation ou d'énergie ne dépossèdent ou ne déplacent les communautés pastorales. Il convient également de

veiller à ce que les investissements climatiques n'exacerbent pas les conflits et ne fragilisent pas les systèmes pastoraux. Une transition juste signifie que les populations pastorales ne doivent pas devenir des dommages collatéraux au nom de l'atténuation du changement climatique, mais être reconnues comme des alliés essentiels d'une gestion régénératrice et écologiquement intégrée des territoires.

*Remerciements:* Cette note a été préparée par le Groupe de travail sur le pastoralisme et le changement climatique de l'Alliance mondiale pour l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (IYRP). Elle a été rédigée par Saverio Krättli, Claire Bedelian, Jackson Wachira, Florence Crick, Michelle Venter, Edwige Marty, Blamah Jalloh, Ced Hesse et Ann Waters-Bayer. Elle se veut à la fois un outil de plaidoyer et une ressource pour repenser les réponses au changement climatique dans les zones pastorales. Traduction: Edwige Marty.

*Référence suggérée:* Alliance mondiale de l'IYRP. 2025. La variabilité comme moteur : repenser les politiques climatiques. Groupe de travail sur le pastoralisme et le changement climatique. Secrétariat mondial de l'IYRP 2026 (iyrp2026@gmail.com).